

REUNION MENSUELLE DU CONSEIL DE QUARTIER – 1^{er} juin 2026 – 19H – 22h

44 Rue des Maraîchers

Habitantes, habitants : A. BERBATI, M. BOUHOURS, F. DASTILLUNG, A. GOUMI,
J. GUILLAMOT, Ph. GUILLIN, A. KOUYATE, J.-L. MARTIN, M.-P. MASSÉ, S. MUNNIER

Invités : L. CANITROT (Les Essentiels), G. LE DU (Course des Triporteurs), Ch. BISSAINTE (Chef
de projet Politique de la ville des Portes du 20^e), B. CISSE (STRATA’J’M-Cabane DAVOUT),
D. CARMONA (CQ Réunion Père-Lachaise)

Mairie : pas de représentant (PDL en cours de recrutement)

Excusé(e)s : M. BRAUN, A. SOUMARE

Tour de table de présentation.

1. Présentation du Projet du Festival des Essentiels

Après un rappel de l’historique du Festival des Essentiels, et en signalant qu’il y avait 300 spectateurs lors de l’édition 2025 au Square de la Gare de Charonne, Loïc CANITROT nous présente le projet 2026.

Pour le Square de la Gare de Charonne, la représentation se déroulera le 2 Août, avec au programme un conteur (F. GODART), un groupe musical des Balkans. Il y aura également de nombreux ateliers pour tous.

Les bailleurs sociaux sont très actifs pour inciter les résidents à venir partager ce moment festif. Ce projet requiert un soutien financier pour proposer un spectacle de qualité.

Le Conseil de Quartier vote l’achat d’une prestation musicale pour 1000€.

2. Présentation du Projet de la course des Triporteurs 20/09/2026

Guillaume LE DU avait relancé il y a 2 ans cette historique course des triporteurs. L’édition 2025 fut un vrai succès avec 24 coureurs, 400 spectateurs le long du parcours, les « cargos shops ». Il est rappelé que cette course a vocation à promouvoir les mobilités douces et clôture la semaine européenne des mobilités.

L’objectif pour 2026 est d’atteindre les 30 coureurs. L’organisation matérielle est en place avec déjà ses 50 bénévoles recrutés.

Côté budget, le projet dépend des financements publics. Le seul partenaire privé en 2025 ne renouvelle pas son soutien suite à une réorganisation.

L'équilibre serait atteint avec un complément de 2.500€.

Le Conseil de Quartier continuera à soutenir cet évènement qui permet de générer une animation dans le quartier et vote l'achat de prestations pour 1.500€, en privilégiant celles qui mettent en avant le Conseil de Quartier PL (trophée, t-shirts, ...)

3. Présentation du Projet d'acquisition d'un podium et barnums.

Suite aux réunions de coordination du quartier de la Tour du Pin dans la cadre de la politique de la ville, auxquelles le Conseil de Quartier Plaine Lagny participe, nous avons rappelé l'existence d'un budget d'Investissement non utilisé, qui pourrait servir à une acquisition de matériel mis à disposition des associations du quartier selon besoin. À l'occasion de la préparation de la Fête de Quartier de la Tour du Pin, le besoin a été exprimé d'acquérir un podium et des barnums.

Christophe BISSAINTÉ et Boubou CISSE nous présente ce projet d'acquisition qui comprend un podium (4 éléments de 125cm x 250cm hauteur 80cm, facilement démontable et déplaçable sur roulettes) un escalier pour y accéder, 3 barnums 3m x3m).

Ce matériel sera entreposé à L'EPJ Davout – boulevard Davout (une convention de stockage devra être rédigée).

L'association STRATA'J'M serait gestionnaire du matériel pour répondre aux sollicitations des associations (une convention serait à rédiger pour l'usage et les priorités avec les garanties en cas de dommages au matériel prêté).

Responsabilité : matériel appartenant de fait à la Mairie.

Le devis présenté s'élève à 10.248,46€.

Le Conseil de Quartier vote ce montant au titre du budget d'investissement.

Ch. BISSAINTÉ nous informe qu'à l'occasion du renouvellement du contrat de la Ville en 2027, les conseils de quartiers seront sollicités.

4. Fête du quartier La Tour du Pin 27 juin

Au programme : des animations familiales et une scène ouverte avec des artistes, et des jeunes qui ont préparé des instants musicaux.

L'Association AIBA est prête à se joindre à cette fête si des financements sont trouvés.

L'association adressera à STRATA'J'M un devis pour suite à donner.

Des Conseillers volontaires seront présents pour assurer l'animation du stand du Conseil de Quartier (Informations sur le conseil de quartier, jeux...)

5. Commission Sécurité et Propreté

Propreté - Sécurité :

Une habitante fait part de la situation de la rue Tolain, entre rue du Volga et rue d'Avron, qui est constamment jonché de détritrus, lieu de consommation d'alcool, de produits illicites, de nuisances sonores pour les riverains, et pour finir cambriolage.

Une habitante fait part d'une situation similaire au square Dickinson, entre la rue des Ormeaux et la rue des Grands Champs : des nuisances nocturnes quand il fait beau et chaud.

Quelles mesures la Mairie serait susceptible de prendre pour améliorer le cadre de vie ?

Angle rue de la Plaine / rue de Buzenval :

- côté impair de la rue Buzenval - terrain de sport, le dépôt de matériel de chantier masquant la vue pour les piétons et les véhicules a été évacué.
- Un nouveau dépôt, côté pair de la rue Buzenval, a été créé sans gêner la visibilité.

Rue de la Plaine : Les véhicules roulent trop vite, un ralentisseur face au 25 serait pertinent.

Stade Rue de la Plaine : malgré l'intervention quotidienne de la Police, la situation ne change pas avec des nuisances sonores constantes en pleine nuit.

Le Conseil de Quartier demande à la Mairie qu'il y ait une véritable étude de mise en sécurisation par des moyens appropriés du stade aux heures de fermeture.

Bois de Charonne : les intrusions après la fermeture continuent, malgré le passage de patrouilles de la Police Municipale. Une réunion avec la Mairie se déroulera le 22 juin.

Rappel des modalités de signalements :

Pour toutes les nuisances relevant de la Police Municipale appeler le 3975 (après 18h taper le 3 pour tapage nocturne pour être mis en relation avec un Agent), il y a toujours un délai entre l'appel et la transmission du signalement vers la patrouille la plus proche auquel s'ajoute le délai pour arriver sur place, suivant l'heure et les priorités à traiter.

- Un tapage nocturne peut également être traité par la Police Nationale en faisant le 17 (mais il ne sera pas obligatoirement prioritaire)

- Sans urgence, adresser un mail à ecoute20@interieur.gouv.fr pour faire un signalement en précisant la date, l'heure, l'adresse, en joignant une photo au format .pdf.

Vous pouvez préciser le cas échéant que vous tenez à disposition une vidéo.

Il est recommandé que plusieurs voisins se relaient pour faire les signalements ou les appels pour un même fait, et il est indispensable de répéter cette action (le cumul des alertes fait monter d'un cran le niveau de priorité et permet un suivi ciblé de la nuisance signalée).

6. Concours Photos

Avec l'« Équipe Organisation » du conseil de quartier Réunion Père-Lachaise, il y a eu une série d'échanges de mails Questions/Réponses dont tous les membres du CQ Plaine Lagny ont été destinataires, et ont pu en prendre connaissance.

L. PRAT a quitté le CQ Plaine Lagny le 24/5, tout en restant prestataire de service pour le concours photos.

Nous regrettons l'absence d'un membre du conseil de quartier Plaine-Lagny dans l'« Équipe d'Organisation » et le CQ PL n'a pas reçu les réponses à ses dernières questions.

Ce qui nous est proposé :

Un concours photos 20^e SUD initié et organisé par le CQ Réunion Père Lachaise, faisant appel à 2 prestataires (L. PRAT et P. CALORI) sans que le CQ Plaine Lagny n'ait été invité aux réunions préparatoires, sans que nous ayons eu une présentation du projet le 2/02, ni 30/3, ni le 4/5 (un simple mail avec le Compte rendu des décisions prises par l'EO, objet du mail de questionnaire)

Tout est commun : affiches (présence des 3 logos des CQ), flyers, communication réseaux sociaux, jury, règlement.

N'importe qui peut participer au concours : aucune condition restrictive de lieu de résidence ou de travail ou de profession.

Ce n'est plus « raconte-moi ton quartier », mais envoie-nous tes plus belles photos du 20^e SUD.
Périmètre : CQ Père Lachaise Réunion, Plaine Lagny, St Blaise.

Le CQ PL aura à décider de ses besoins en affiches et flyers, de choisir les lieux d'affichage, de choisir le lieu d'exposition, de décider d'un pot de vernissage.

Concernant le jury c'est le flou car les réponses sont contradictoires entre un jury « global » avec vote des prestataires, un jury de CQ qui choisit les lauréats, mais dans le projet de Règlement il n'y a qu'un seul jury dont on ne connaît ni la constitution, ni le nombre de personnes.

Concernant le budget : sont intégrées 2 factures de prestations de L. PRAT et P. CALORI à diviser par 3 si le CQ PL participe, soit 700€ par CQ, avec la réserve que la Mairie accepte un seul devis pour chaque prestataire pour la validation comptable.

Le budget global serait de 2850€, en 2025 : 2664€ (avec un vernissage à 756€).

En conclusion, c'est comme si le CQ PL validait une prestation globale avec un minimum d'actions à réaliser.

Les options :

- Être suiveur et voter en l'été le projet de concours
- Organiser notre propre concours (pb de ressources et de temps, sauf si aide technique de la Mairie)
- Ne rien faire en 2026, et organiser un concours CQPL en 2027.

Après que chaque membre du CQ PL et les habitants présents qui le souhaitaient, se soient librement exprimés, il ressort :

- L'expression d'un mécontentement.
- Un projet collectif se travaille avec tous les participants dès son démarrage, pour que chacun se l'approprie réellement!
Un projet collectif ce n'est pas demandé aux CQ de valider un budget, de diffuser des affiches, d'organiser l'exposition locale, de participer à un jury dont on ne comprend pas le fonctionnement.
- Une demande formelle que chaque CQ ait son propre jury pour la sélection des photos de son territoire.
- Une demande formelle d'introduire dans la fiche d'inscription, l'adresse postale de chaque participant (zone obligatoire), afin de pouvoir, lors du bilan, mesurer l'impact animation sur les habitants de chaque quartier.
- L'exclusion des photographes professionnels.
- Une répartition des frais d'impression des affiches et flyers au prorata des volumes commandés par chaque CQ.
- Un engagement écrit de P. CALORI sur la cession de ses droits de propriété intellectuelle pour la création du logo du concours.

Les services de la Mairie jugeront de la validité des devis présentés et la façon dont chaque CQ doit procéder pour donner son feu vert.

Suite à la proposition de D. CARMONA du CQ Réunion Père-Lachaise: participer le mardi 2 juin à la réunion du CQ R-PL, pour évoquer l'ensemble des points bloquants et trouver une solution, le CQ Plaine Lagny décide de ne pas choisir une des 3 options, et de donner une dernière chance à sa participation. 3 membres du CQ seront présents.

Un retour sera fait aux membres du Conseil de Quartier Plaine Lagny

7. Prochaine réunion

La Prochaine réunion Mensuelle :

Lundi 6 juillet à 19h

44 rue des Maraîchers